



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Polygonaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Renouée maritime ;
Polygonum maritimum.

TYPE BIOLOGIQUE : hémicryptophyte

TAILLE : 10 – 50 cm

FLORAISON : avril - octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : quasi menacée (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce protégée au niveau régional (arrêté du 23 juillet 1987)

La Renouée maritime se développe essentiellement dans des habitats protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore qui peuvent, s'ils sont situés dans des sites Natura 2000, bénéficier de mesures particulières de préservation.

Description

La Renouée maritime est une plante vivace de 10 à 50 cm. Elle possède une racine ligneuse à la base, beaucoup plus importante que sa partie hors sol.

Les feuilles, alternes et charnues, sont nettement plus longues que les entrenœuds de la tige et se chevauchent largement. Elles sont de forme elliptique et assez grandes, pouvant atteindre 3 cm de longueur et 1,5 cm de largeur. De couleur vert gris, elles portent des nervures très visibles sur leur face inférieure. Leurs marges sont légèrement repliées. Le pétiole des feuilles est recouvert d'une petite gaine (ochréa) argentée et striée de huit à douze nervures épaisses, plus longue que les entrenœuds.

Ses petites fleurs blanches-rosées, à huit étamines jaunes, sont sessiles, mesurent 3 à 5 mm de diamètre et naissent par une à quatre à l'aisselle des feuilles.

Les fruits sont des akènes, mesurant de 4 à 5 mm, trigones, luisants et dépassant du périanthe.

Confusions possibles

Confusion possible avec la Renouée de Ray (*Polygonum raii*) qui se développe dans des habitats similaires et qui est plus courantes.

Chez *Polygonum maritimum*, les ochréas, à 8 à 12 nervures bien visibles, sont plus longues que les entrenœuds et les fruits ne dépassent pas des pétales.

Chez *Polygonum raii*, les ochréas, à 6 nervures, sont largement plus courtes que les entrenœuds et les fruits dépassent des pétales.

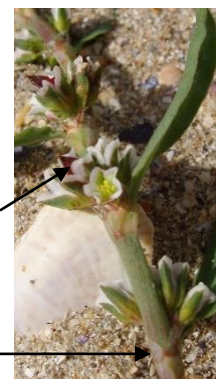


© CBNB, J. Le Bail

Polygonum maritimum

Fruit

Ochréa



© CBNB, J. Geslin

Polygonum raii

Écologie

La Renouée maritime pousse essentiellement sur les hauts de plage de sable, là où se déposent les laisses de mer. Les laisses de mer sont des amas d'algues et d'autres débris déposés en hauts de plage lors des tempêtes. Leur décomposition est très rapide et fournit à partir du printemps un milieu riche en azote, propice au développement d'espèces nitrophiles comme la Renouée maritime.

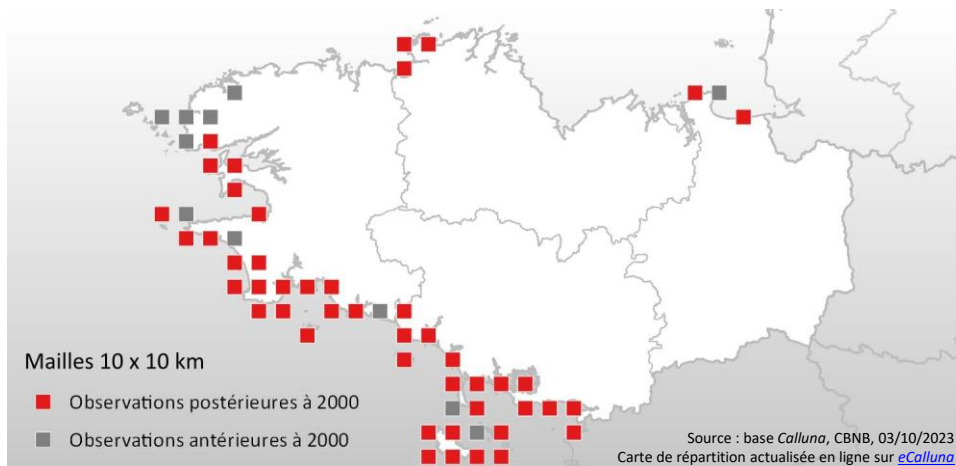
Les hauts de plage sont des milieux naturellement instables et soumis à une forte influence marine : périodes d'érosion et d'accrétion, exposition aux embruns, inondation occasionnelle lors des marées hautes et des tempêtes. Le substrat est très drainant et n'offre que peu de ressources en eau pour les plantes.

L'important système racine de la Renouée maritime est une adaptation à ces conditions de milieu, tout comme les feuilles charnues. Son long système racinaire lui permet également de supporter les mouvements de sable, elle résiste ainsi à l'érosion et à l'enfouissement.



© CBNB, V. Colasse

Répartition de l'espèce en Bretagne



Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Dans le passé, la pression de l'urbanisation sur ces milieux a été la principale raison de la raréfaction des hauts de plages et des dunes embryonnaires et était la principale cause de la raréfaction de la Renouée maritime (cf. carte). Cette pression a fortement diminué ces dernières années, mais les plages et les dunes restent des milieux très attractifs pour des activités de loisirs et pour certaines activités professionnelles. La surfréquentation constitue par conséquent une importante menace pour la Renouée maritime, par le piétinement, mais aussi par certains aménagements réalisés pour faciliter l'accès à la mer.

Les laines de mer sont indispensables au développement de la Renouée maritime, leur enlèvement, surtout lorsqu'il est mécanique et généralisé, détruit également son milieu de vie.

Les hauts de plage et dunes embryonnaires sont des milieux instables de nature, ils sont tributaires des processus d'accumulation de sable et d'érosion. Tout aménagement ou phénomène naturel qui modifie l'équilibre sédimentaire est ainsi susceptible d'affecter les plantes inféodées à ces milieux : aménagements portuaires, tempêtes...

Les espèces des hauts de plage et de dune embryonnaires sont ainsi particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques, leurs milieux de vie seront potentiellement détruits par la montée du niveau de la mer et lors de tempêtes.

Gestion actuelle et préconisations

La Renouée maritime se développe dans des milieux dont l'intérêt patrimonial est reconnu et de nombreuses plages et dunes font l'objet de mesures de protection foncière ou réglementaire. Les hauts de plages bénéficient souvent d'opérations de gestion, en particulier pour limiter les effets de la fréquentation. Cette gestion est généralement bénéfique à la Renouée maritime.

Préconisations :

- Porter à connaissance la présence de cette espèce rare et menacée pour que l'enjeu de sa préservation soit pris en compte dans d'éventuels aménagements et lors de manifestations sportives.
- Eviter le nettoyage mécanique et autres collectes d'algues en hauts de plage, en particulier lorsque l'espèce est présente.
- Entretenir les aménagements de fréquentation du public, les adapter le cas échéant aux évolutions du milieu.
- Anticiper et accompagner les effets du changement climatique (remontée du niveau de la mer, tempêtes...) : permettre aux milieux meubles tels que les plages de sable de se "déplacer".
- Assurer une actualisation régulière des données d'observation de l'espèce. Réfléchir à la mise en place de suivis précis sur certains sites représentatifs de l'espèce et des menaces qui pèsent sur elle.

COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

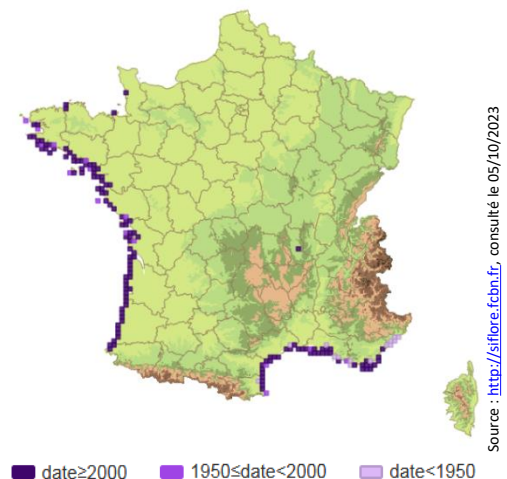
CÔTES-D'ARMOR : Plestin-les-Grèves, Pleumeur-Bodou, Saint-Michel-en-Grève, Trégastel, Tréogat

FINISTÈRE : Camaret-sur-Mer, Clohars-Carnoët, Combrit, Concarneau, Crozon, Esquibien, Forêt-Fouesnant, Fouesnant, Guilvinec, Ile-de-Sein, Ile-Tudy, Locudy, Névez, Penmarc'h, Plogoff, Plomodiern, Plougonvelin, Plouhinec, Plouzévet, Pouldreuzic, Treffiagat, Tréguennec, Trégunc

ILLE-ET-VILAINE : Cherruix, Saint-Coulomb

MORBIHAN : Ambon, Arzon, Bangor, Billiers, Carnac, Damgan, Erdevan, Etel, Gâvres, Groix, Guidel, Hoedic, Ile d'Arz, Ile-d'Houat, Larmor-Plage, Locmaria, Locmariaquer, Muzillac, Palais, Pénestin, Ploemeur, Plouharnel, Plouhinec, Port-Louis, Quiberon, Riantec, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Pierre-Quiberon, Sarzeau, Sauzon, Tour-du-Parc, Trinité-sur-Mer

RÉPARTITION EN FRANCE



RÉPARTITION MONDIALE :

La Renouée maritime est une espèce du littoral méditerranéen et atlantique. On la trouve sur presque toute la façade méditerranéenne, sur les côtes atlantiques nord du Maroc au Royaume-Uni et sur les côtes de la Manche. Elle est également présente dans plusieurs stations sur le pourtour de la mer Baltique.



© CBNB, H. Guillon